



**Procès-verbal de la 141^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de
Beaucanton, le mercredi 22 février 2017, à 10 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Cécile Philippon, présidente

Personne absente :

Michel Larouche, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale
France St-Amant, officière municipale

M^{me} Cécile Philippon préside la réunion et M^{me} Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Cécile Philippon à 10 h.

Adoption de l'ordre du jour

2017-141-01

141-CLVAL-2518

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT
APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les modifications apportées :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 140^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 23 janvier 2017 à Beaucanton ;
3. Présentation des correspondances au 22 février 2017;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 22 février 2017;
5. Acceptation d'une soumission relativement à l'appel d'offres public GREIBJ-LV-2017-01 concernant des travaux de voirie et de drainage dans les secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis;
6. Appui à un amendement relatif à la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot 32A-P, rang II, canton Rousseau (modification de la résolution numéro 133-CLVAL-2429);



7. Demande de don de la table de billard par la Maison des jeunes décentralisée de VVB ;
8. Demande d'aide financière pour l'ouverture d'un sentier quad reliant l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ;
9. Demande d'aide financière du Centre de la petite enfance Mamie Souris ;
10. Demande de participation financière pour la réalisation de capsules vidéos promotionnelles par Attraction Nord ;
11. Demande de réservation et d'utilisation gratuite du Carrefour communautaire de Val Paradis par le Comité du 75^e anniversaire de Val Paradis ;
12. Sujets divers :
 - 12.1 Lettre d'intention à la Fabrique de Beaucanton pour l'achat de terrain ;
13. Fin d'emploi – Employé n° 111 ;
14. Période de questions;
15. Date de la prochaine séance ;
16. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-02

Adoption du procès-verbal de la 140^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 23 janvier 2017 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

141-CLVAL-2519

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 140^e séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 23 janvier 2017 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-03

Présentation des correspondances au 22 février 2017

Les membres ont pris connaissance du bordereau des correspondances reçues et expédiées qui leur a été précédemment remis et en font le suivi.

2017-141-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 22 février 2017

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 22 février 2017 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 22 février 2017.*



141-CLVAL-2520

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 22 février 2017 pour un montant total de 141 066,13 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 22 février 2017, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-05

Acceptation d'une soumission relativement à l'appel d'offres public GREIBJ-LV-2017-01 concernant des travaux de voirie et de drainage dans les secteurs de Beucanton et de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James a publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, le 30 janvier 2017, l'appel d'offres n° GREIBJ-LV-2017-01 concernant des travaux de voirie et de drainage dans les secteurs de Beucanton et de Val-Paradis ;

CONSIDÉRANT QUE le 21 février 2017, madame France St-Amant, officière municipale a procédé à l'ouverture des cinq (5) soumissions reçues au bureau de la localité de Valcanton ;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire conforme le plus bas est Lamothe Division de Sintra inc. au montant de 790 611,79 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE la greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, madame Annie Payer, a informé la localité de la conformité de la soumission la plus basse soit Lamothe Division de Sintra inc. au montant de 790 611,79 \$ incluant les taxes ;

141-CLVAL-2521

SUR PROPOSITION CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :



D'ADJUGER l'appel d'offres public GREIBJ-LV-2017-01 concernant des travaux de voirie et de drainage dans les secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis au plus bas soumissionnaire conforme, Lamothe Division de Sintra inc. au montant de 790 611,79 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-06

Appui à un amendement relatif à la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot 32A-P, rang II, canton Rousseau (modification de la résolution numéro 133-CLVAL-2429)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Poirier s'est adressé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de céder une partie du lot 32A-P, rang III du canton Rousseau afin de régulariser une situation avec son voisin ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Poirier a dû modifier le contenu de la demande en indiquant que celle-ci nécessite une utilisation à une fin autre que l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte la réglementation d'urbanisme du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;

141-CLVAL-2522

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER la demande amendée de monsieur Denis Poirier à la Commission de protection du territoire agricole pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture (résidentielle) du lot 32-A-P, rang III, canton Rousseau telle que présentée en date du 22 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-07

Demande de don de la table de billard par la Maison des jeunes décentralisée de VVB

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes décentralisée de VVB a adressé une demande de don de la table de billard inutilisée et entreposée à Val-Paradis ;

CONSIDÉRANT QUE cette table de billard remplacera celle présentement utilisée au local des jeunes de Villebois ;

CONSIDÉRANT QUE la table de billard située présentement à Villebois, étant de moindre grandeur, sera transférée au local des jeunes de Beaucanton ;

141-CLVAL-2523

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la Maison des jeunes décentralisée de VVB à récupérer la table de billard inutilisée du Carrefour communautaire de Val Paradis pour les activités de son organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-08

Demande d'aide financière pour l'ouverture d'un sentier quad reliant l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec

CONSIDÉRANT QUE le Club Quad du Vrai Nord a adressé une demande d'aide financière de 6 000 \$ au conseil de la Localité de Valcanton pour l'ouverture d'un sentier de 12 kilomètres reliant le Nord-du-Québec à l'Abitibi-Témiscamingue ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton procède cette année à des investissements importants soit l'asphaltage de ses rues, l'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton et l'agrandissement du Carrefour communautaire de Val-Paradis ;

141-CLVAL-2524

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

QUE la Localité de Valcanton ne contribue pas financièrement au projet du Club Quad du Vrai Nord pour l'ouverture d'un sentier reliant l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

2017-141-09

Demande d'aide financière du Centre de la petite enfance Mamie Souris

Madame Philippon informe les membres qu'elle a assisté à la rencontre d'information tenue par le Centre de la petite enfance Mamie Souris avec les administrateurs et les parents le 21 février. Il y a été discuté des difficultés financières auxquelles le CPE fait face, particulièrement cette année, entre autre à cause de la qualification des ses employées. Un plan d'action est à élaborer et l'organisme prévoit des levées de fonds. La localité pourrait éventuellement accorder une aide financière à l'organisme.

2017-141-10

Demande de participation financière pour la réalisation de capsules vidéo promotionnelles par Attraction Nord

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Attraction Nord souhaite mettre en œuvre une campagne de promotion ciblée à l'attention des clientèles de chercheurs d'emploi du Québec, dans le but de faire connaître davantage la région, valoriser sa qualité de vie et ses opportunités d'emploi ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Attraction Nord sollicite une participation financière de 250 \$ de la Localité de Valcanton ;

141-CLVAL-2525

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE VERSER une aide financière de 250 \$ à Attraction Nord dans le cadre de la campagne de promotion pour la réalisation de capsules vidéo promotionnelles.



DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970
Projets spéciaux.

2017-141-11

Demande de réservation et d'utilisation gratuite du Carrefour communautaire de Val Paradis par le Comité du 75^e anniversaire de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le Comité du 75^e anniversaire de Val Paradis a adressé une demande à la localité pour réserver et utiliser le Carrefour communautaire de Val-Paradis dans la semaine du 28 août au 4 septembre 2017;

141-CLVAL-2526

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le Comité de 75^e anniversaire de Val-Paradis à utiliser gratuitement le Carrefour communautaire de Val-Paradis lors des activités de l'organisme qui se tiendront du 28 août au 4 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ajournement de la séance

141-CLVAL-2527

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'AJOURNER la séance à 10 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Réouverture de la séance

141-CLVAL-2528

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE RÉOUVRIR la séance à 10 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-12

Divers

2017-141-12.1

Lettre d'intention à la Fabrique de Beaucanton pour l'achat de terrain

141-CLVAL-2529

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'ADRESSER à la Fabrique de Beaucanton une lettre d'intention pour l'achat de terrain.

2017-141-13

Fin d'emploi – Employé n° 111

CONSIDÉRANT QUE la localité a embauché l'employé n° 111 en janvier 2007 au poste d'animateur en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'employé est en arrêt de travail depuis janvier 2014;

CONSIDÉRANT QUE depuis cette date, l'employé est dans l'impossibilité d'occuper ses fonctions;

CONSIDÉRANT QUE la localité doit, depuis 2014, combler ce poste par des employés embauchés de façon temporaire;

CONSIDÉRANT QUE la localité doit maintenir le service d'animation en loisirs et à cette fin, avoir à son emploi une ressource à temps complet;

CONSIDÉRANT QUE malgré plusieurs démarches, il est devenu impossible pour la localité de combler ce poste sur une base temporaire ou sur un horaire à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE la localité n'a aucune indication quant à la date de son retour à temps complet;

141-CLVAL-2530

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE METTRE fin à l'emploi de l'employé n° 111 à compter de ce jour;

QUE la localité de Valcanton verse à l'employé les indemnités prévues à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-141-14

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres.

2017-141-15

Date de la prochaine séance

Sauf avis contraire, la prochaine séance se tiendra le 13 mars prochain à Val-Paradis, à compter de 20 h.

2017-141-16

Levée de la séance

141-CLVAL-2531

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU:**

DE LEVER la réunion à 11 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée